



## AIDE À LA PRISE DE LICENCE 2FOPEN

### SAISON 2020-2021



**RAPPEL**

Une licence prise auprès d'un Comité Départemental donne accès aux activités de tous les départements affiliés à notre fédération ainsi qu'à toutes les organisations fédérales (stages, manifestations sportives, séjours, voyages, ...).

*Voir conditions auprès des dirigeants du comité d'accueil, sous réserve de capacité et paiement d'un éventuel complément financier.*

### Merci de prendre connaissance des conditions liées aux différents types de licences 2FOPEN détaillés ci-dessous :

#### TYPES DE LICENCES 2FOPEN / USFEN FP :

- **Adulte** : pour toutes catégories socio-professionnelles
- **Enfant de moins de 6 ans** : De 0 à 5 ans au 1<sup>er</sup> septembre 2020
- **Jeune** : De 6 à 18 ans, étudiant ou demandeur d'emploi (sur présentation d'un justificatif récent  
(selon le cas : carte étudiant, demandeur d'emploi, justificatif professionnel.....))
- **Club Santé Séniors affilié à un CD** : Membre d'un Club Santé Séniors conventionné avec la 2FOPEN
- **Temporaire** : Valable pour toutes activités ou sorties ponctuelles de 1 à 2 nuitées maximum, renouvelable **DEUX** fois dans l'année sportive. **Hors Challenges et stages sportifs de plus de 2 nuitées (ski, raquettes, golf, randonnées encadrées...)**.



**NB** : Pour des raisons d'optimisation des coûts et d'une couverture assurantielle performante, la 2FOPEN a fait le choix de proposer l'assurance Indemnisation Dommages Corporels de base dans le prix de la licence.

Si vos licenciés ne souhaitent pas en bénéficier, nous en ferions le remboursement à réception de leur demande adressée à la fédération par mail personnel avec : n° de licence 2FOPEN + RIB à [comptabilite@2fopen.com](mailto:comptabilite@2fopen.com) ou par coupon détachable MAIF (cf documents MAIF via votre comité départemental).